

# L'option de rendering Orange



Vous désirez optimiser vos campagnes de push avec un support attractif : le MMS ?  
 Vous assurer de toucher un maximum de clients sans vous charger des contraintes techniques ?

## L'option rendering Orange optimise vos campagnes marketing

La généralisation du haut débit mobile et l'évolution technologique des terminaux font du MMS le format de communication idéal de vos campagnes marketing auprès de vos clients.

Orange vous propose de réaliser pour vous l'adaptation de vos MMS en fonction des caractéristiques des terminaux de vos clients avec un rendu optimal. Cette option est disponible pour toutes les offres du contrat SMS+.

Orange utilise cette même plateforme de rendering pour toutes ses campagnes de MD / MMS ou ses envois Mobile Gagnant.



### L'interopérabilité des MMS

Orange se chargera de faire l'adaptation et l'optimisation du contenu MMS pour que celui-ci soit visualisable quelque soit le terminal du client avec le meilleur rendu possible.

L'option rendering adapte tous les formats de MMS :

- Smil (squelette du MMS)
- Fichiers textes
- Images standards GIF ou JPEG
- Images textes (texte au sein de l'image)
- GIF animés
- Vidéos

### Tout pour favoriser les usages du MMS

72% des terminaux du parc Orange sont compatibles MMS au 31 août 2008.

La base de données terminaux de la plateforme de rendering Orange répertorie 98,9% du parc des terminaux Orange compatibles MMS au 31 août 2008. La mise à jour de la base est d'environ 15 terminaux par mois.



### Développez l'expérience client

L'adaptation du contenu se fait depuis un MMS de qualité supérieure vers un MMS de qualité moindre pour améliorer l'expérience utilisateurs sur les terminaux ayant des caractéristiques techniques d'entrée de gamme.



## Pré-requis et contractualisation

Un avenant à votre contrat SMS+ sera nécessaire pour activer l'option rendering.

Les modalités et les délais de mise en place de l'option sont simples et rapides.

## Préconisations sur les formats des contenus

Pour garantir un meilleur résultat de la solution d'adaptation de contenu, il est impératif de respecter quelques dispositions au niveau de vos visuels :

Smil : gestion des régions définies dans le Smil.

Fichiers textes : utilisation conseillée du format d'encodage UTF-8.

Images : format : JPEG ou GIF conseillés (la taille de l'image doit être égale à la taille maximum souhaitée sur le terminal client) ; poids : limité au "poids" maximum du MMS (le meilleur compromis pour les terminaux est une taille d'images aux alentours de 30ko pour une image en 320 x 240).

Images textes : Le MMS ne doit pas compter plus de 9 lignes pour garantir la visibilité après adaptation.

Vidéos : format conseillé en 3gp compatible avec les lecteurs Packet Vidéo embarqués sur les terminaux Orange.

Contenus audios : format conseillé amr compatible avec un maximum de terminaux.

Association images + vidéos/audio : seulement compatible avec les terminaux récents.

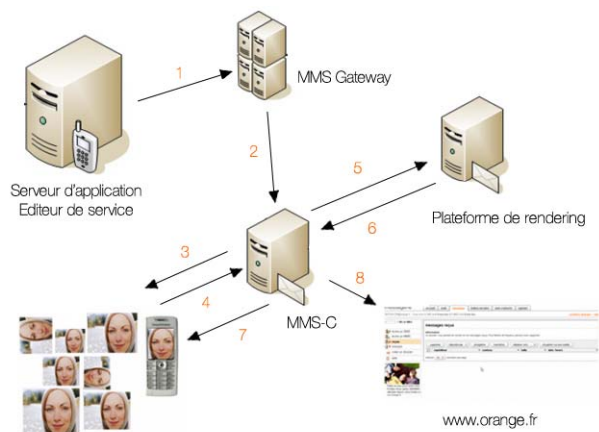
## Coûts

L'option de rendering est facturée 50 €HT par mois quel que soit le nombre de MMS traités.

Les nouveaux tarifs MMS-MT sont désormais indépendants du poids (pour les MMS enrichis), ce qui simplifie vos devis et la gestion de l'option rendering.

En effet, la grille antérieure était fondée sur le poids du MMS remis. le rendering rendait la prévision du poids du MMS remis et donc rendait difficile l'exercice de projection ou de devis.

## Comment ça marche ?



L'adaptation de contenu se fait au téléchargement du MMS pour les terminaux compatibles.

1- L'éditeur de service envoie un MMS via sa connexion Gateway d'Orange France.

2- Le MMS Gateway transfère le MMS au MMS-C (MMS Center).

3- Le MMS-C notifie le terminal de l'utilisateur.

4- Au moment d'accéder au MMS-C pour télécharger son message, le terminal utilisateur est identifié grâce au "User Agent".

5- Le MMS-C soumet le MMS ainsi que le "User Agent" du terminal à la plateforme de rendering.

6- La plateforme de rendering adapte le contenu en fonction des caractéristiques du terminal qu'elle aura récupéré dans la base de terminaux.

7- Le MMS-C envoie le contenu adapté au terminal de l'utilisateur.

8- Dans le cas où un terminal n'est pas compatible MMS ou que le MMS-C ne le reconnaît pas, le MMS-C transfère le MMS à la plateforme Legacy qui informe l'utilisateur que son MMS est visualisable sur le site [www.orange.fr](http://www.orange.fr).

## Documents de référence

- Contrat SMS+ : Conditions générales de vente - article 7.4
- Contrat SMS+ : Annexe 4 - Conditions financières
- Contrat SMS+ : Annexe 9 -Cahier des charges techniques MMS
- Fiche de synthèse MMS+ (juin 2007)
- Guide d'utilisation de l'option rendering à télécharger sur [www.orangekiosque.com](http://www.orangekiosque.com)  
> espace éditeurs > espace technique  
> documents techniques SMS+